Le Courrier des Opelousas

Vol. XXIV. — **Opelousas, Paroisse St. Landry, Lne., Samedi, 14 Octobre 1876.** — **No. 1.**

OPELOUSAS:

SAMEDI matin, : : : 14 OCT. 1876.

POUR PRESIDENT DES E.-UNIS:

SAM. J. TILDEN,

DE NEW-YORK.

POUR VICE-PRESIDENT:

THOS. A. HENDRICKS,

DE L'INDIANA.

Pour Gouverneur de la Louisiane:

FRANCIS T. NICHOLLS,

de l'Assomption.

Pour Lieutenant-Gouveraeur:

LOUIS A. WILTZ,

d'Orléans.

Pour Avocat-Général:

H. N. OGDEN, (d'Orléans.)

Pour Secrétaire d'Etat:

WM. A. STRONG, (de Winn.)

Pour Auditeur:

ALLEN JUMEL, (d'Iberville.)

Pour Surintendant de l'Education Publique:

ROBT. M. LUSHER, (d'Orléans.)

Représentant au Congrès, (6me Dsstrict.)

E. W. ROBERTSON, d'Est B. Rouge.

Pour le Sénat, (10e District)

HENRY L. GARLAND.

Pour la Chambre des Representants.

LOUIS STAGG, du Bayou Bœuf.
JOHN M. TAYLOR, de Plaquem Brulée.
C. JACKSON THOMPSON, de Big Cane.
MAT. V. SINGLETON Sr. de Chicot.
J. B. BERGERON, d'Arnaudville.

Pour Juge de District.

EDW. T. LEWIS.

Pour Avocat de District.

LAURENT DUPRE.

Pour Juge de Paroisse.

J. B. A. FONTENOT.

Pour Greffierde Cour.

A. GARRIGUES.

Pour Recorder.

YVES VIDRINE.

Pour Sherif.

E. A. CARMOUCHE.

Pour Coroner.

GEORGE PULFORD.

Pour le Jury de Police.

1er Ward,—C. C. SWAYZE.
2me do JOS. E. QUEBEDEAU.
3me do EDOUARD DUBUISSON.
4me do LOUIS YOUNG.
5me do M. R. HAYES.

☞Mr. E. W. Robertson, d'Est Baton Rouge, candidat démocrate pour notre district congressionnel, prononcera un discours en notre ville, aujourd'hui.—M. James H. Muse, de Ste. Hélène, accompagne M. Robertson, et se fera également entendre. D'autres orateurs, nous dit-on, porteront aussi la parole.

Messrs. Robertson et Muse seront à Bayou Chicot le 17, au Grand Côteau le 19, et à Washington le 21 du courant.

☞Jeudi dernier, le 12, nous avons eu la seconde gelée légère de la saison.

☞Le barbecue démocratique donné en notre ville samedi dernier, à l'occasion de l'arrivée de notre candidat pour Lieut.-Gouverneur, M. L. A. Wiltz, et de Messrs. McEnery, Spofford et Jonas, avait réuni entre 2000 et 3000 personnes, parmi lesquelles il y avait quelques centaines de dames.

On pouvait remarquer en grand nombre, divers clubs démocratiques de la paroisse, portant un ruban rouge à la boutonnière, et sur chacun desquels on lisait la distinction "Varieties Hall Democracy." Mais de tous les clubs, celui de Chataigner obtenait la palme; ils sont venus 146 membres à cheval, bannière en tête, et quand la tête de la colonne atteignait le centre de la ville, la queue atteignait à peine l'entrée. Il y avait environ 600 votants organisés en clubs, et ce n'est pas la moitié du nombre que fournissent les clubs organisès sous les auspices dé la démocratie dite des Variétés.

L'estrade était construite dans un bouquet de grands arbres touffus, et des bancs étaient établis pour asseoir à peu près 500 personnes.

Le président de l'assemblée, M. Kenneth Baillio, a présenté M. Wiltz, qui a fait un excellent discours, écouté avec beaucoup d'attention, adressé particulièrement aux citoyens de couleur.

Le gouverneur McEnery (gouverneur élu légalement; mais évincé par la fraude et la force) a ensuite pris la parole. Son langage énergique et persuasif faisait voir l'orateur accompli que l'on connait en lui, et des applaudissements répétés ont dû lui prouver qu'il s'adressait à une audience intelligente.

Le juge Spofford lui a succédé, et dans sa revue des malheurs de la Louisiane, il n'a pas ménagé le Sénateur Anderson, qu'il tient responsable d'une large part.

M. B. F. Jonas a ensuite été présenté. Sa parole éloquente a été écoutée avec une attention marquée; c'est qu'il a parlé au cœur de tous; et encore ici, il y avait de bons conseils adressés aux gens de couleur que le radicalisme avait entraînés dans l'erreur. Lui non plus n'a pas ménagé M. Anderson, en rappelant les $80,000 qu'il a reçues pour l'amélioration de la navigation du Bayou Bœuf.

Après ces quatre orateurs étrangers, sont venus M. Estilette, qui a parlé en français, puis M. Laurent Dupré, qui a su, dans un court et énergique discours, enlever plusieurs fois les applaudissements de la foule.

Pour clore, on a appelé M. Davis, un citoyen de couleur, démocrate, des Avoyelles. Son discours était adressé exclusivement aux citoyens de couleur, et on pouvait voir facilement qu'ils l'écoutaient avec attention et confiance.

Somme toute, la journée a été une fête pour la démocratie de St. Landry, fête qui n'a été interrompue par aucun incident regrettable.

Le Club Démocratique Wide-Awake se réunit tous les Samedis soir à 7 heures, à la Salle Vilaseca.

☞M. Phillips, le marchand alerte et prévoyant de notre ville, déballe depuis quelques jours, un grand assortiment de marchandises d'automne et d'hiver qui seront bientôt rangées dans son immense et magnifique magasin. Il invite, par une annonce que l'on trouvera plus loin, ses clients et le public, à venir examiner son stock, et s'assurer de la modicité de ses prix.

☞Les gens de couleur de la Georgie sont si satisfaits du règne de la démocratie, qu'ils viennent encore d'augmenter énormément la majorité démocratique à l'élection dernière. Un de ces votants de couleur disait l'autre jour à un carpet bagger: "Nous zaute après apprende chiquer nous zaute tabac l'aute côté nous la dgeule."

☞L'Entreprise de Washington, du 11, nous apprend qu'un homme de couleur du nom d'Alonzo, demeurant sur le Bayou Bœuf, a été assassiné par un autre affranchi, du nom de Williams, dimanche dernier.

Le mort était démocrate et le meurtrier est radical. Il est aujourd'hui sous les verroux en attendant la Cour.

☞Il y a eu, mardi dernier, des élections générales dans l'Ohio, l'Indiana et l'Ouest Virginie. Au moment où nous allons sous presse, nous ne connaissons rien de bien positif. Cependant il est presque certain que l'Indiana et l'Ouest Virginie ont été emportés par les démocrates, tandis que l'Ohio serait resté aux républicains.

ENREGISTREMENT.

Voici les dates et les lieux où l'Enregistreur se trouvera, dans notre Paroisse, d'ici à la fermeture de ses régistres. Ce n'est pas un nouvel enregistrement, car ceux qui ont déjà été enrégistrés pourront voter avec leurs anciens certificats; mais c'est pour délivrer des duplicatas à ceux qui ont perdu ou égaré leurs certificats, et pour enrégistrer ceux qui auront atteint l'âge de majorité le 6 novembre prochain.

Washington, 17 et 18 Oct.
Opelousas, 20, 23 et 24 Oct.

L'ELECTION DE LA GEORGIE.

Atlanta 7 oct.—La majorité démocratique dans 92 comtés est de 60,000 votes. Il reste 45 comtés dont on n'a pas encore reçu les retours officiels. Le vote de ces comtés portera la majorité démocratique à quatre-vingt mille pour le moins.

La Législature est comme suit: Sénat, 42 démocrates, 1 républicain.—Chambre, tous démocrates, à l'exception de trois républicains de couleur.

LA LOUISIANE RECONQUISE.

(Extrait du Meschacébé de St.Jean Bte.)

En attendant avec un espoir mêlé d'anxiété, les grandes voix de l'Ohio et de l'Indiana, qui dans trois jours vont éclater et nous apprendre la direction du vent qui soufflera en Novembre pour Tilden et Hendricks ou Hayes et Wheeler, nous sentons se dissiper en nous tous les doutes sur le résultatde l'élection en Louisiane. Ici, du moins, il y a certitude morale. La victoire remportée en 1872 par le peuple de l'Etat, lui a été ravie par un dol flagrant; mais la majorité démocratique de 1876 sera tellement imposante, que la fraude ne tentera pas de s'y attaquer. Dans les calculs dont l'élection présidentielle est l'objet au quartier-général de chaque parti, les républicains portent la Louisiane à leur passif et se résignent à sa perte. Tout au plus, au fond d'un cœur où la haine habite et fermente, souhaitent-ils d'y voir se produire quelque émeute qui provoque un recours à la baïonnette, permette de réduire l'Etat à la condition territoriale, et autorise sa radiation de l'actif du parti démocratique. Et comme la Louisiane ne se presse point de réaliser leur vœu impie, refuse de remplir la part qu'ils lui assignaient dans leur odieux programme, ils s'ingénient à grossir les moindres incidents, ils donnent à des querelles individuelles les proportions d'une guerre sociale, et le terrain des faits se dérobant sous leurs pieds, ils s'élancent éperdus dans le vague des hypothèses injurieuses. Ainsi font les partis dont les jours sont comptés, semblables à l'homme qui se noie et s'accroche à toutes les branches. La violence de leur langage est égale à la faiblesse de leurs arguments, et ils déploient la vaine fureur des énergumènes impuissants. Mais Etat par Etat, lambeau par lambeau, le Sud leur échappe, remonte patiemment la pente du gouffre où il se jeta autrefois lui même dans un accès de fièvre chaude, et reprend possession de ses sens et direction de ses affaires. Et le Sud, dans ce laborieux effort pour regagner la région supérieure de la lumière et de la vie, le Sud a la conscience d'accomplir cette fois une mission nationale et rédemptrice, et de travailler, suivant le language de l'orateur kentuckien Cassius M. Clay, au maintien de la République en péril. Et celui-là mérite que son avis soit pris en considération. Il possédait jadis cent esclaves qu'il affranchit plus d'un an avant la guerre, et continuant à marcher sur le chemin de Damas, il soutint au Kentucky, au milieu des passions déchainées, la candidature d'Abraham Lincoln, dont il resta l'ami jusqu'à la mort tragique de cet honnête bûcheron de l'Illinois, transfiguré par les jeux de la politique. Eh bien, Cassius M. Clay, le libérateur de la veille, fait pour Tilden la même propagande qu'il fit pour Lincoln, et en si nombreuse et respectable compagnie d'ailleurs, que son rôle actuel n'exige pas l'intrépidité dont il eut à faire preuve dans la fameuse campagne de 1860.

Pour revenir à la Louisiane et à ses moutons si ras tondus que la toison chez eux n'offre plus prise aux mains des hommes de proie, la Louisiane sera reconquise en novembre par ses enfants réconciliés, blancs comme noirs, qui les uns et les autres sont nés sur son sol sacré. Nos paroisses de la Basse-Louisiane, ces forteresses naguère imprenables du radicalisme pillard, elles mêmes montrent de larges brèches et la panique y a saisi les garnisons. Samedi et dimanche, 30 septembre et 1er octobre, des mass-meetings démocratiques étaient tenus sur la rive gauche et la rive droite de St-Jean-Baptiste. Malgré une consigne sévère des meneurs républicains, ces meetings avaient des auditeurs noirs qui, s'émancipant du joug, faisaient acte d'hommes libres. Un groupe de citoyens de couleur, travailleurs de l'une de nos principales habitations, composait le noyau de cette assistance de la race affranchie; cédant aux bons traitements et aux généreux procédés d'un planteur intelligent et libéral, qui d'ailleurs demeurait étranger jusqu'alors aux mouvements de la politique locale, ces travailleurs étaient spontanément allés à leur patron et s'étaient engagés à voter avec lui, confiants qu'ils étaient dans la loyauté de son cœur et la sûreté de son esprit, alliance aussi honorable pour ceux qui l'ont offerte que pour celui qui l'a acceptée. Ce noyau s'était augmenté de plusieurs hommes de couleur, qui résolus à voter en connaissance de cause et à ouvrir l'oreille au son des deux cloches, s'étaient joints à la population blanche et écoutaient avec une attention marquée les discours prononcés, en français par le colonel Alfred Roman, de St-Jacques, et en anglais par MM. Lingan et White, de la Nouvelle-Orléans, et les frais d'éloquence faits à l'intention des citoyens de race noire n'ont pas été en pure perte. Le colonel Roman a été à la hauteur d'une réputation gagnée dans sa carrière oratoire de plus de vingt ans, et il a prouvé la fausseté de ces reproches d'intimidation élevés contre la Louisiane par ses implacables ennemis. MM. Lingan et White ont été aussi sincères et aussi habiles, en prêchant la concorde aux membres de la famille louisianaise, en épuisant devant eux l'arsenal de la persuasion et de la conviction, en touchant enfin, avec une franchise plus forte que toutes les ruses, les cordes du sentiment, de la raison et de l'intérêt. Il doit être clair, pour quiconque était présent à ces paisibles et patriotiques réunions, que les semences du bon grain de la réconciliation ne sont pas toutes tombées sur la pierre aride, et que plus d'une germe à l'heure qu'il est et fructifiera dans le court laps de temps qui nous sépare du grand et décisif combat de novembre.

Adresse aux Democrates-Conservateurs de la Louisiane.

Quartier-général du Comité Central d'Etat démocratique et conservateur Nlle Orléans, 23 sept. 1876

En vue de l'intention bien apparente du parti républicain de harasser et d'intimider les votants démocrates, en les arrêtant et en les emprisonnant sous les prétextes les plus frivoles et les accusations les moins fondées, pour irriter notre population et la pousser à la résistance et à des actes de violence, ce comité croit de son devoir de recommander instamment à nos concitoyens d'être patients malgré les provocations et de respecter la loi en toutes circonstances.

Pour chaque injustice, pour chaque grief, ayez recours seulement au remède que la loi accorde. Prouvez au monde entier votre obéissance à la loi.

Le parti Republicain base principalement sa politique sur les prétendues histoires d'outrages. Ayez soin de ne pas lui fournir des armes contre nous.

Si un marshal ou un député marshal des Etats-Unis fait une arrestation, il ne faut pas que de notre part il y ait résistance. Résister serait simplement de la folie. Ce serait ajouter aux risques de la personne arrêtée, et ce serait ajouter aussi du discrédit sur notre parti et sur notre population.

La personne contre laquelle le marshal ou un de ses députés tient un mandat d'arrestation doit se soumettre et suivre l'une ou l'autre de ces deux lignes de conduites: demander à être mis en liberté sous caution, ou réclamer un mandat *d'habeas corpus.*

On peut réclamer le privilége du cautionnement pour toutes les offenses à l'exception de celles qui entrainent la peine capitale.—Statuts Revisés des Etats-Unis, Section 105.—Un juge des Etats-Unis ou un commissaire de la Cour de Circuit des Etats-Unis a le pouvoir de mettre en liberté sous caution.

Le juge de district, pour ce district, et le juge de la Cour de circuit, dans ce district, ont le droit d'accorder des mandats d'habeas corpus en faveur de tous ceux qui sont arrêtés en vertu de l'autorité fédérale. —Les tribunaux d'Etat n'ont pas ce pouvoir et n'ont pas juridiction.

Soyez patients et respectez la loi, et dans quelques mois la loi affirmera sa suprématie. Alors nous aurons la paix, l'ordre et un bon gouvernement.

I. W. PATTON,
Président du Comité Central d'Etat Démocratique et Conservateur.

Qui menace les droits des gens de couleur.

Si les déclarations formelles du parti démocrate ne rassurent pas complètement les gens de couleur sur le maintien de leurs droits à la suite d'une victoire démocratique, nous les engageons à méditer la correspondance suivante adressée à un journal républicain, le *Cincinnati Commercial.* Ils verront de quel côté peut surgir pour eux le danger de se voir privés de l'exercice des droits politiques.

2 octobre 1876.—On nous dit qu'il est toujours probable que des choses improbables arriveront. Il est une chose certaine—c'est que les hommes du Sud ne se gênent pas pour déclarer que le prochain parti qui troublera la politique et distribuera les faveurs naîtra au Nord et s'appuiera sur la nécessité de priver le nègre du droit de vote. Wade Hampton, le roi des blancs dans la Caroline du Sud, est d'opinion qu'il faudra tous les efforts du Sud uni pour maintenir le suffrage noir. Il prédit qu'il s'élèvera au Nord une organisation puissante qui exigera l'ostracisme politique des hommes de couleur, parce que le privilége dont ils jouissent actuellement donne au Sud un pouvoir tel qu'il contrôlera bientôt le gouvernement national. Il croit que cette idée amènera la prochaine grande lutte; et que les blancs du Sud sont tenus de défendre le suffrage noir aussi énergiquement qu'ils le pourront, car s'ils le perdent, le rôle du Sud dans le gouvernement national sera nul, attendu qu'il n'aurait alors que quatre-vingt cinq voix électorales.

Voyez donc quel énorme influence le Sud doit au vote des nègres!

Ce vote a tellement augmenté sa représentation qu'avec l'aide de New York, du Connecticut et de la Californie, par exemple, il peut contrôler la législation, élire le Président et administrer le gouvernement à son gré. Le reste des Etats-Unis peut siffler. Le Sud uni et les trois Etats ci-dessus nommés seront le gouvernement dans toute l'acception du mot.

Et cela n'est pas du goût du Nord, tout prouve que la perspective l'épouvante; aussi quels efforts ne tente-t il pas pour conserver New York au parti républicain!

Les citoyens prévoyants du Sud ou ceux qui sont considérés comme tels proclament que rien—excepté l'ostracisme des hommes de couleur—ne saurait empêcher leur section de tenir les rênes du gouvernement; ils sont persuadés que ce sera la grande question qui agitera le pays; que le Nord insistera sur la nécessité d'enlever aux nègres le droit de suffrage afin que le Sud n'ait pas la direction des destinées du pays.

Etat sanitaire à la Nouvelle-Orléans.—On peut dire que cette année la fièvre jaune à la Nlle Orléans n'a fait que paraître et disparaître. D'après les rapports adressés au Bureau de Santé il y a eu jusqu'à présent 48 cas seulement et il n'en reste plus que quatre.

Il faut encore remarquer que les autres fièvres dans le même espace de temps ont été plus nombreuses et ont fait tout à la fois plus de mal, c'est-à-dire plus de victimes.

La fièvre jaune n'a sévi que dans une faible circonscription du quatrième district et les quelques cas mentionnés ailleurs sont venus de personnes qui avaient visité la localité infectée et avaient contracté la maladie. En 1875 le nombre des cas de fièvre jaune fut 74.—Du reste, l'état sanitaire général de la ville est très satisfaisant.—*Abeille, 7 Octobre.*

LES INDIENS.

St. Louis 5 Octobre—Une dépêche de Leavensworth au Globe Democrat, qui est parvenu, mentionne qu'on a lieu de craindre une levée en masse des Indiens de Colorado, s'il faut en juger par l'attitude douteuse des guerriers de la tribu. On craint aussi une levée dans le Nouveau-Mexique, car les Indiens de cette section ont fait des démonstrations hostiles et ont eu plusieurs fois des escarmouches avec les troupes.

Comme les Indiens de cette tribu sont réputés comme étant les plus traîtres du continent, on a lieu de tout redouter de leur part.

Le Shérif Bolis, du comté de Laplatte, a télégraphié de Parrott City au gouverneur Roull, demandant des secours, et disant que les Indiens sont au nombre de 2,000 et sont sur le point de faire une invasion armée. Le colonel Hatch, commandant le district du Nouveau Mexique, télégraphie également de Santa-Fé au gouverneur Roull, disant, qu'avec son autorisation, il distribuerait des armes aux citoyens, parce que les habitants des comtés de Laplatte, de Las Animas et de Parrott ont peur d'une levée immédiate des Indiens.

Le gouverneur Roull a télégraphié à son tour au général Pope, au fort Leavensworth, l'informant de ce qui se passait et lui demandant d'autoriser le colonel Hatch à distribuer des armes aux citoyens. Le général Pope a répondu que le Président des Etats-Unis avait seul le droit de donner cette autorisation; mais, qu'à son avis, le Col. Hatch avait assez de troupes à sa disposition aux forts Union, Wingate et Garland, pour arrêter toute attaque des Indiens, si ceux-ci étaient disposés à en faire une.

Décédé,—En cette ville, le 6 courant, JOHN COCHRAN, âgé de près de 64 ans.

——Sur son habitation, à la Coulée Croche, en cette Paroisse, le 10, HYPOLITE MECHE, âgé de 70 ans et 9 mois.

Encore un bon citoyen qui vient de quitter ce monde. Sa générosité et ses sentiments humains ont souvent été mis à l'épreuve et n'ont jamais failli envers qui que ce soit. Aussi sera-t-il regretté long temps, et son souvenir restera gravé dans le cœur de tous ceux qui l'ont connu intimement.

Paquebot Regulier du Dimanche.

Le Bateau à Vapeur
SOLIDE ET FIN MARCHEUR

BERTHA,

H. H. BROAD, Capitaine,
THEO. JOBIN, Commis.

FERA les voyages réguliers entre Washington et la Nouvelle-Orléans, partant de Washington le Dimanche à 10 heures du matin, et de la Nouvelle Orléans le Mercredi soir à 5 heures.

Le fret et le passage seront aussi bas qu'à bord d'aucun autre bateau.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à Gérand Carrière, Washington. 1tf

KENNETH BAILLIO,

AVOCAT, Opelousas, bureau près de celui de Joseph M Moore —Exercera dans les Cours du huitième district judiciaire et devant la Cour Suprême à Opelousas. Des affaires importantes seront prises des paroisses avoisinantes. [9 Sept. 1876. 47tf

Eureka House.

Vis-à-vis la Maison de Cour, Opelousas, récemment réparée à neuf. Une attention particulière sera portée aux pensionnaires et visiteurs. Table des meilleures, et prix modérés. On sollicite l'encouragement du public. A. LACOMB. 13 Nov. 1875. 5tf Propriétaire

JOSEPH M. MOORE.
AVOCAT JURISCONSULTE,

EXERCERA sa profession dans toutes les Cours du Huitième District Judiciaire — Son bureau est le même occupé ci-devant par Swayzé & Moore, et plus recemment par Moore & Morgan, rue Bellevue, Opelousas, Lne. Opelousas 22 avril 1871.

LA CAMPAGNE EST OUVERTE

Chez Emanuel Phillips,

Encoignure des rues Main et North. Opelousas, près de la Grocerie de Julien Claude.

ON vient de recevoir à ce grand magasin, un des plus beaux assortiments de marchandises qui aient jamais été apportés à Opelousas, et qui sera vendu à des prix relatifs à la dureté du temps. Nous invitons instamment nos nombreux clients et le public en général à venir rendre une visite à notre magasin monstre comprenant indiennes des meilleures manufactures, coton à draps de toute largeur, lind eys marques supérieures, une variété de jeans qui ne peut être surpassée, flanelles, variétés, casimires, draps, notions, etc. etc.

Un grand assortiment de

Vêtements Confectionnés,

pour hommes et enfants. Nous réclamons la réputation de vendre au-dessous du meilleur marché, et nous pouvons assurer à nos clients et au public en-général qu'ils pourront acheter chez nous aux prix les plus bas possible

Nous rembourserons l'argent à ceux qui auront acheté des marchandises chez nous, et qui n'en seront pas satisfait.

Chapeaux, Bottes et chaussure de

toute sorte et qualité, en abondance.

Nous avons aussi en mains.

Quincaillerie, Farine,
Faience, Porc,
Ferblantrie, Sellerie,
Cafe, Sucre, Riz, &c. &c.

Tout ce que nous demandons, c'est que l'on veuille bien inspecter nos marchandises avant d'acheter ailleurs. Nous promettons

Satisfaction Entiere.

Fournaux de Cuisine

dit Charter Oak, constamment en mains.

☞On achète du coton pour du comptant.

E. PHILLIPS.

Opelousas 14 octobre 1876. 1m

A LOUER A BAIL,

POUR L'ANNEE 1877.

LA superbe habitation Pratt, située à Bellevue, sera louée à bail, à l'enchère publique, devant la Maison de Cour, à Opelousas,

Le Samedi 4 Novembre 1876,

pour un an à compter du 1er Janvier prochain.

Les conditions seront annoncées le jour même et au moment de l'adjudication.

Possession en sera donnée le 1er. Janvier.

J H. OVERTON.
Exécuteur Testamentaire et agent.

Opelousas 7 Octobre 1876.

GRANDE FOIRE,

A Opelousas, le 28 et le 29 Octobre, au bénéfice de l'Ecole St. Joseph.

Entrée, 25 cents;—enfants, 15 cents

Les portes seront ouvertes depuis 1 heure de l'après midi jusqu'à minuit.

SŒURS DE LA SAINTE FAMILLE.
7 octobre 1876.

GRAND DEBALLAGE

—DE—

MARCHANDISES

D'AUTOMNE ET D'HIVER

LE soussigné a reçu dernièrement et continuera à recevoir durant la saison un grand et magnifique stock de Marchandises de saison qu'il a acheté au comptant à très bon marché et qu'il vendra à un très léger profit.

Ceux qui ont besoin d'aucune espèce de marchandises feront bien de lui rendre visite sans délai, et de profiter des bons marchés qu'il offrira à partir de cette date. Il a un assortiment choisi de

Marchandises Sèches, Vêtements Confectionnés, Chaussures, Chapeaux, Quincaillerie, Marchandises de Fantaisie, Groceries et Liqueurs, Sellerie, Faience, Meubles, Etc.

Et il offre le tout a des prix très raisonnables.

☞Les marchands de la campagne et les marchands voyageurs feront bien de venir examiner mon stock. On achète pour du comptant, le COTON, la LAINE et les PEAUX.

Un fort lot de CERCLES et de TOILE d'EMBALLAGE constamment en mains à bas prix. SOL ISAAC.

Encoignure Main et Bellevue.

Opelousas, 23 Septembre 1876 tf

LA
PHARMACIE DE ST. LANDRY

Reçoit continuellement des

DROGUES ET MEDECINES

Frais. Ingrédients de Chimie, Peintures, Teintures, Vins et Boissons de Première Qualité.

Aussi, un assortiment complet de

MÉDECINES PATENTÉES

des plus en renom.

CIGARES,
TABAC
A FUMER, A CHIQUER ET A PRISER,

—AINSI QUE—

PIPES ET CIGARETTES.

SEUL DEPOT DES

Bitters Aromatiques de Posey,

Et des Remèdes Célèbres de Posey pour les

Fièvres à Frissons.

LE QUARTIER-GENERAL
—POUR LA—

PARFUMERIE

de choix, Articles de Toilette, &c., &c., &c.

—ET DE—

GRAINES DE JARDINAGE

—DE—

LANDRETH ET DE BUIST.

WM. O. POSEY,
Propriétaire.

Encoignure Main et Landry, Opelousas.

Avr 10–Dec 4, 1875.]

J. C. Denis,

FACTEUR DE COTON, No. 57, rue Carondelet, Nouvelle Orléans, saisit cette occasion pour remercier les habitants et les marchands de la paroisse St. Landry, de l'encouragement qu'il a rencontré parmi eux pendant la saison dernière, et il leur annonce respectueusement qu'il est de nouveau préparé à faire des avances de provisions, de cordes, cercles et toile d'emballage etc. sur la recolte pendante. Mr. A. Desmare parcourra la paroisse St. Landry pendant la saison prochaine, dans l'intérêt de ma maison, et il se fera un plaisir aussi bien qu'un devoir, de recevoir vos ordres et commandes, lesquels recevront la plus prompte attention.

Mon motto est: Ventes rapides et prompts règlements accompagnés du cash.

J C. DENIS.

Nlle.-Orléans 15 juillet 1876. 3m

A VENDRE

A bas prix et à des conditions libérales, un moulin à coton avec ses accessoires—Aussi une presse à coton au grand complet.

S'adresser au magasin de Sol. Isaac, à Opelousas, ou au bureau du Courrier. 16 Sept.

CANDIDATS.

Senateur d'Etat.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que M. THOS C. ANDERSON est candidat pour Sénateur d'Etat de la part du dixième District Sénatorial, composé des Paroisses Calcasieu, Cameron, Lafayette et St. Landry, à l'élection de Novembre prochain.

Juge de District.

☞Nous sommes autorisé à annoncer E. T. LEWIS Esq comme candidat pour la place de Juge du 8e District judiciaire, à l'élection de Novembre prochain.

☞Je suis candidat pour la place de Juge du Huitième District Judiciaire, à l'élection qui aura lieu en Novembre 1876.

GEORGE W. HUDSPETH.

Avocat de District

☞Nous sommes autorisé à annoncer que LAURENT DUPRE Esqr. est candidat pour Avocat de District du 8e District judiciaire, à l'élection de Novembre prochain.

☞Je suis candidat pour avocat de District du 8e District judiciaire, à l'élection qui aura lieu en Novembre 1876

F. FEREOLE PERRODIN.

Greffier de la Cour.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que le juge A. GARRIGUES est candidat pour la place de *Greffier de la Cour de District* dans et pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain [18 mars.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que Mr JAMES O CHACHERE est candidat à la place de Greffier de la Cour de District dans et pour la Paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain. [18 mars.

Sherif.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que le Capt. E A. CARMOUCHE est candidat à la place de Shérif de St Landry, à l'élection de Novembre prochain.

Pour le Jury de Police.

M l'éditeur du Courrier —Veuillez annoncer qu'à la sollicitation d'un grand nombre de mes amis et connaissances, j'ai consenti à me laisser porter comme candidat pour le Jury de Police (2me Ward) à l'élection de Novembre.

ALBERT GUIDRY.

☞Je suis candidat pour le Jury de Police, (1er Ward) à l'élection qui aura lieu en Novembre prochain. R H LITTELL.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que M NOTLEY C DEVILLIERS est candidat pour le Jury de Police, (2me Ward.)

Pour Juge-de-Paix.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que M OCTAVE VOORHIES est candidat pour Juge-de Paix du 1er Ward de la Paroisse St. Landry, comprenant la ville d'Opelousas.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que M. JOS. D. RICHARD est candidat pour Juge-de-Paix du 1er Ward de la paroisse St. Landry, à l'élection de Novembre prochain.

Pour Constable.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que M. ANDRE LASTRAPES est candidat pour Constable du 1er Ward.

☞Nous sommes autorisé à annoncer que M. JOHN McCORMICK est candidat pour Constable du 1er Ward.

AVIS AUX CONTRIBUABLES.

DERNIER APPEL.

JE procederai bientôt à saisir les propriétés pour les taxes de cette année et celles des délinquents. Ceci est positivement le dernier appel; ainsi, vous ferez bien de venir payer vos taxes, attendu que la semaine prochaine il pourrait se faire que vous vissiez vos propriétés affichées pour être vendues pour taxes.

J L. MORRIS,
Collecteur des taxes pour St. Landry.

Opelousas 26 aout 1876. 46tf

A VENDRE.

Une petite propriété située à Opelousas, consistant en une maison de résidence, une cuisine, un magasin à mais, et un terrain. Pour les particularités, s'adresser à Félix Lessassier, à Opelousas [26 aout. 3m.

LE DEPOT DES MACHINES A COUDRE
DE
Grover & Baker

VIENT d'être transporté dans le grand et spacieux magasin à quatre étages No. 5 Rue de Chartres. Ceci favorisant nos facilités à étendre et augmenter nos affaires, nous offrons aujourd'hui un nouveau stock de Machines à point élastique, avec un assortiment d'aiguilles, d'améliorations, d'apparatus, de coton et soie en bobines, fil de lin, huile etc. récemment reçus, et que nous offrons à vendre aux prix les plus bas pour du comptant.

Ces marchandises sont fabriquées par la Compagnie de Machines à coudre de Grover & Baker, pour son propre usage, et peuvent être garanties comme étant

LES MEILLEURES

sur le marché.

H. H. TRUE,
Agent général pour le Sud.

29 avril. 6m.

Fournaux de Cuisine,

Poeles de Salon Tuyaux de Poeles, etc.

EN outre de notre immense assortiment de marchandises sèches, chaussures, quincaillerie et Grocerie, nous faisons une spécialité de la vente de

FOURNAUX ET POELES

de tous les genres.

Les célèbres fournaux de cuisine dit

Charter Oak,

constamment en mains

Aussi. Toile et cercles d'emballage au prix de la ville. EMANUEL PHILLIPS.

Encoignure Main et North,

29 Juillet. 3m Opelousas.

CIRAGE PERFECTIONNE,

APPLIQUE aux toiles cirées pour impériales, rideaux et coussins de voitures, que nous pouvons recommander comme étant le meilleur dont nous nous soyons jamais servi. Nous en ferons usage moyennant une faible rémunération additionnelle, dans tous les ouvrages de ce genre, faits à l'atelier de voiture de S P Clark, Opelousas, où on pourra en voir des spécimens JOS. GIBBS.

Opelousas 7 Août 1875. 41tf

L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

EDITION quotidienne, $14 par an, payable d'avance; hebdomadaire, $5 par an.

R. MORNHINVEG,
HORLOGER-BIJOUTIER,

Rue Main, Opelousas, s'occupera assidument de tous les ouvrages de ces différentes branches, que l'on voudra bien lui confier. Ses prix seront très modérés.

Opelousas, 3 Janvier 1874 1a

☞Ogden Elmer, sellier, travaillera aux prix les plus modérés, à son atelier, rue Landry, dans le magasin de dépôt de Lefebvre, près de la poste.

OPELOUSAS DIRECTORY.

Dry Goods and Groceries.

ANDRUS, C. B.—Family and Plantation Groceries, Corn, Oats, Tinware, Glassware, &c. Corner Main and Landry sts.

DESMARAIS, LOUIS—Groceries, Liquors Cigars, Hardware, Tinware, &c. Corner of Market and Bellevue streets.

MUNZESHEIMER, F.—Groceries, Provisions, Crockeryware, Glassware, Tinware &c. Main st., bet. Landry and Bellevue.

ROOS, DAVID—Dry Goods, Clothing, Hats Boots, Shoes, Groceries, Hardware, &c. Corner Main and Bellevue streets.

VILASECA, MAURICE—Dry Goods, Boots, Shoes, Hats, Groceries, Glassware, Tinware, &c. Main st., bet. North and Grolée.

Drugstores.

MAYO, CLAUDIUS—Drugs, Patent Medicines, Chemicals, Paints, Oils, Varnishes, Glass, &c. Corner Court and Bellevue sts.

POSEY, JOHN—Drugs, Chemicals, Patent Medicines, Toilet Articles, Paints, Oils, Glass, &c. Corner Main and Landry sts.

Attorneys at Law.

ESTILETTE, E. D. —Attorney and Counselor at Law. Office in the Old Bank House, on Landry street.

LEWIS & BRO.—Attorneys and Counselors at Law. Office on Landry st., between Court and Market streets.

MARTEL & HUDSPETH —Attorneys and Counselors at Law. Office near corner of Court and Landry streets.

MOORE, JOSEPH M.—Attorney and Counselor at Law. Office on Bellevue street, opposite the Market House.

OGDEN, JOHN N. — Attorney and Counselor at Law. Office with the Parish Recorder, Court House Square.

PERRODIN, F. F.—Attorney and Counselor at Law. Office in brick building at corner of Market and Landry streets.

Watchmakers and Jewelers.

BODEMULLER, RUD.—Watchmaker and Barber. Watches, Clocks, Jewelry and Musical Instruments repaired. Bellevue st.

MORNHINVEG, REMI—Watches, Clocks and Jewelry repaired. Main street, adjoining C. Mornhinveg's tailor shop.

Miscellaneous.

COURIER JOB OFFICE.—Every description of Job Printing from a small Card to the largest Poster, at N. O. prices. Main st.

GOSSELIN, PIERRE—Wheelwright. All work in his line done promptly, for cash. Shop at Northern extremity of Main street.

HADDEN, LOUIS — Physician and Surgeon. Office at residence, southern extremity of Union street.

HERR, WM. Jr.—Barber Shop. Shaving, Hair-cutting, Shampooing, Hair-dyeing. Main street, opposite Johnston's Stable.

JOHNSTON, W. M.—Horses, Buggies and Hacks to hire. Hauling done. Horses fed and cared for. Main st., opp. Munzesheimer's

JOBIN, JOS.—Blacksmith Shop. Particular attention paid to horse-shoeing. Blacksmithing in all its branches. Main street.

LIGHTLEY, WM.—Tin Shop. Tinware of all kinds, and Buck's Brilliant Stoves. Landry street, near the Postoffice.

PULFORD, GEO.—Saddlery and Harness of all kinds. Varieties Building, Main street, between Landry and Vine.

SKINNER, L.—Gunsmith. Arms and machinery of all kinds repaired and tools sharpened. Landry street, near the bridge.

THE OPELOUSAS COURIER.—Established 1852. Published weekly, English and French; subscription $3 in advance. Main st.

ZWEINERT, C.—Gentlemen's Boots and Shoes made to order. A fit guaranteed. Bellevue street, near corner of Main.

LA GROCERIE

Le meilleur marche des Opelousas.

TENUE par Louis Desmarais, à l'encoignure des rues Bellevue et Market.

MEILLEUR MARCHE QUE LE MEILLEUR MARCHE: MAIS POUR DU COMPTANT SEULEMENT.

N'oubliez pas de vous rendre au magasin blanc en briques et vous ferez certainement vos emplettes là.

Il n'y a pas de charlatanisme là-dedans.—Observez nos prix: beau sucre, 10 cents la livre au détail; au-dessous, par forts poids. Beau sucre rafiné, 12 1/2 cents. Sardines, 20 cents la boite; huitres 12 1/2 cents la boite; bon café Rio, 25 cents; sel, $2 le sac; farine à bon marché de toutes les marques. Porc, épaules fumées, jambon, graisse, savon etc. tout à meilleur marché qu'au meilleur marché pour du comptant seulement

Un stock fort et complet de boissons et liqueurs: whisky, brandy, rum, gin, vins sherry, Port, Madère, bitters de toutes sortes. En un mot, cet établissement contient l'assortiment le plus complet de grocerie de famille et de liquides que l'on pui se désirer.

Joignant la Grocerie est un Café fourni de boissons excellentes et variées.

Venez visiter ces établissements, et nous sommes persuadé que vous ne vous en irez pas sans y faire vos achats, et si vous vous décidez à ne pas acheter, nous nous quitterons toujours bons amis. LOUIS DESMARAIS

Opelousas 10 Avril 1876. 26*

UN grand assortiment de

Graines de Jardinage

et de

GRAINES DE FLEURS, FRAICHES, reçu directement des agriculteurs, D. M. Ferry & Co. de Detroit, Michigan.

Venez voir pour vous-même.

C. MAYO & Co. agent. 5 Fév.] à l'enseigne du Gros Mortier

WM. HERR, Jr. Barbier.

AYANT récemment ouvert un Salon de Barbier, rue Main, entre le magasin de D. Roos et celui de Munzesheimer, est prêt à servir ceux qui voudront se faire faire la barbe, couper les cheveux, nettoyer la tête &c. Il sollicite de l'encouragement de ses amis et du public. Ses prix seront modérés.

Opelousas 15 Juin 1872. 40tf.

Le Courrier des Opelousas,

PUBLIE LE SAMEDI PAR
LEONCE SANDOZ.

L'ABONNEMENT sera de $2 50 par an, payable d'avance, ou trois piastres dans le courant de l'année.

LES AVIS se paieront cinquante cents le carré pour la première insertion et vingt-cinq cents par carré pour chaque insertion subséquente. Huit lignes ou moins constituent un carré.

Les avis qui seront envoyés pour être publiés seront insérés en Français et en Anglais, à moins qu'il n'en soit autrement ordonné, jusqu'à ce que l'éditeur juge à propos de les discontinuer.

Les candidats aux faveurs publiques devront payer quinze piastres d'avance, s'ils veulent se faire annoncer.

Les nécrologes, les lettres de remerciements, les réclames, les communications d'un intérêt personnel, etc, se paieront au taux des avis. (Les articles d'une nature personnelle (quand toutefois ils seront admissibles) se paieront vingt cents la ligne et d'avance.